

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	75110_056_11
Adresse du site	11, passage Hebrard	Hauteur	R+5 (17.50m)
Bailleur de l'immeuble	Elogie Siemp	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts - Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	20/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 11, Passage Hebrard, géré par Elogie SIEMP et émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75010.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 80°, 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Passadome d'accès à la toiture terrasse de l'immeuble à 2.5m	Vis-à-vis (25m)	R+6 az 170°
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 80° < 5V/m ; 170° < 4V/m ; 260° < 5V/m 5G : 80° < 4V/m ; 170° < 4V/m ; 260° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	21,50m pour les faisceaux fixes et 22.10m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture terrasse est modifiée, six antennes panneaux seront installées et seront de couleur gris clair de type RAL 7035. Elles seront fixées sur un mât central et en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	La zone technique, composée de modules techniques sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École Élémentaire Saint Maur	200, Rue Saint Maur - 75010 Paris	11m	2,2V/m	6,15%	20m	Non
Crèche Passage St Louis	17, Passage Buisson Saint Louis - 75010 Paris	80m	<1V/m	0,55%	RDC	Non
CATTP Denise Grey	13, Rue du Buisson Saint Louis - 75010 Paris	90m	1,3V/m	3,65%	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

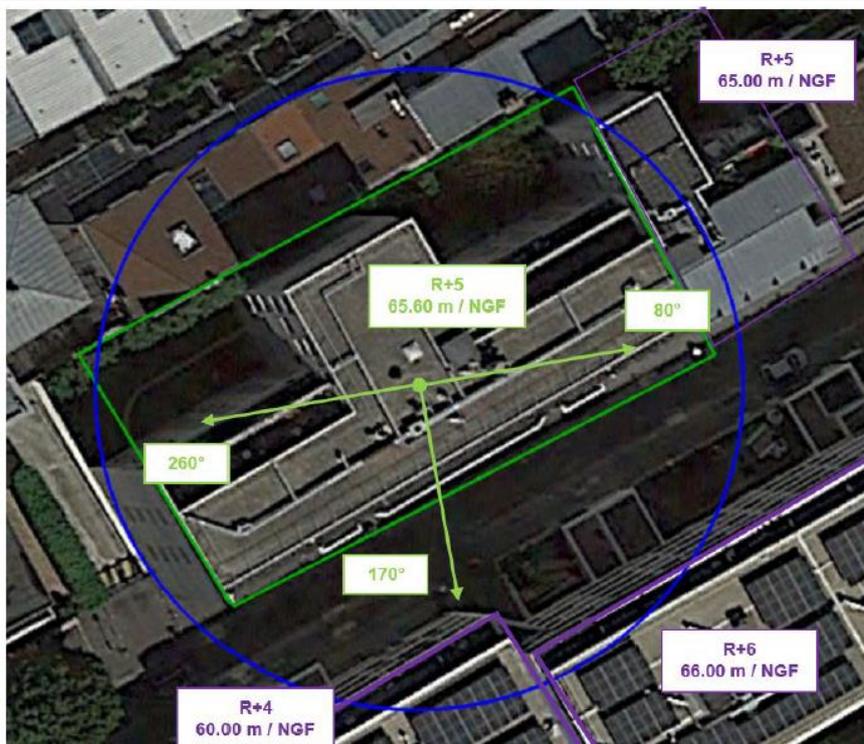
Remarque : La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée par 36 V/m.

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École Élémentaire Saint Maur	200, Rue Saint Maur - 75010 Paris	11m	1,2V/m	2%	20m	Non
Crèche Passage St Louis	17, Passage Buisson Saint Louis - 75010 Paris	80m	<1V/m	0,2%	RDC	Non
CATTP Denise Grey	13, Rue du Buisson Saint Louis - 75010 Paris	90m	<1V/m	1,2%	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 260°	Azimut 170°	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

e. Azimut 260°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

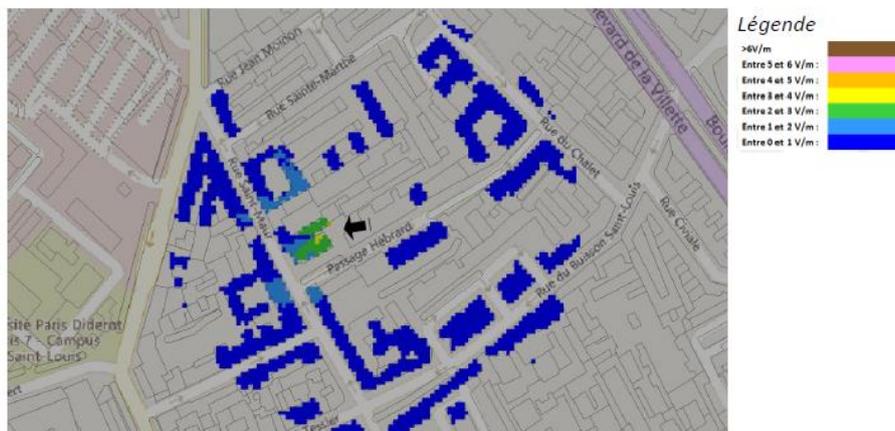
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 260°	Azimut 170°	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

f. Azimut 260°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 170°



Azimut 260°

